

Le centre municipal de santé (CMS) Georges Grün, géré par la Ville de Cachan, propose une offre importante de soins médicaux et paramédicaux de qualité. Les patients peuvent bénéficier de consultations de médecine générale, de médecine spécialisée (cardiologie, endocrinologie-diabétologie, gynécologie, ORL), de soins infirmiers, dentaires, orthodontaires et de kinésithérapie.

Trois possibilités pour prendre rendez-vous :

- Depuis la plateforme [Doctolib](#). Un SMS de rappel du rendez-vous vous sera envoyé 24 heures avant la date de consultation ;
- Par téléphone au [01 49 69 61 40](tel:0149696140) ;
- Sur place.

Services proposés au CMS

Consultations et actes médicaux (sur rendez-vous)

- Médecine générale de l'adulte et de l'enfant
- Cardiologie, échographie cardiaque
- Diabétologie, endocrinologie
- Oto-rhino-laryngologie ORL
- Gynécologie, dont interruption volontaire de grossesse médicamenteuse

Actes et soins en dentaire (sur rendez-vous)

- Soins et chirurgie dentaire polyvalente, orthodontie

Kinésithérapie (sur rendez-vous)

- Soins et rééducations courants sur prescription médicale

Actes et soins infirmiers (sur rendez-vous)

- Les soins de pansement et de suivi sont dispensés sur prescription médicale et sur rendez-vous, du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 19h ;
- Les prélèvements sanguins ou urinaires sont effectués sur prescription

médicale, du lundi au vendredi de 8h à 10h15, par les infirmières du centre municipal de santé.

Vaccinations gratuites (sans rendez-vous)

Les séances ont lieu sans rendez-vous, une fois par mois et sont gratuites.

Les vaccinations sont ouvertes aux enfants de plus de six ans. Les enfants et les jeunes de moins de 18 ans doivent être accompagnés par un adulte ou être munis d'une autorisation parentale. Enfin, il est nécessaire de se munir d'un carnet de santé ou de vaccinations.

Pour en savoir plus, suivre le lien ci-dessous.

- [Permanences de vaccinations gratuites au CMS George Grün](#)

Tarifs

Le centre municipal de santé est **conventionné secteur 1**, c'est-à-dire sans dépassement d'honoraire par rapport aux tarifications de la Sécurité sociale, hors certains actes en dentaire. Autrement dit, si vos droits de Sécurité sociale et de mutuelle sont à jour, vous serez remboursé intégralement.

Le centre municipal de santé s'engage à limiter l'avance des frais de la Sécurité sociale et, si possible, de votre mutuelle.

En pratique, les personnes assurées doivent présenter à l'accueil :

- La carte Vitale, la carte d'aide médicale à l'État (AME) à jour et/ou l'attestation de prise en charge de la Sécurité sociale dont complémentaire santé solidarité, anciennement couverture mutuelle universelle (CMU) ;
- La carte de mutuelle le cas échéant.

La consultation sera partiellement prise en charge pour les personnes assurées et hors parcours de soins coordonnés (sans médecin traitant) avec un reste à charge de 40 % pour le patient.

Les personnes non assurées et ne disposant d'aucune mutuelle doivent payer le prix intégral de la consultation.

**Centre municipal de santé (CMS)
Georges Grün**

7, avenue Cousin-de-Méricourt,
94230 Cachan

01 49 69 61 40

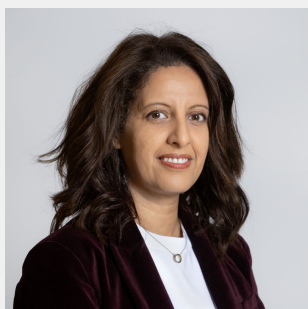
Du lundi au vendredi de 8h à 12h30
et de 13h30 à 19h
Samedi de 9h à 12h

Fermeture à 18h les 24 et 31
décembre 2025.

Fermé : 25 et 27 décembre 2025 -
1er et 3 janvier 2026.

En cas d'urgence, composez le 15.

<https://www.doctolib.fr/centre-de-sante/cachan/cms-georges-grun>



Safae Terrisse

Conseillère municipale déléguée
Santé ; qualité de vie.

+33 1 49 69 69 69

secretariat.elus@ville-cachan.fr